

Orléans, le 27 juillet 2021

## ATTESTATION

Bourse d'études

Je soussigne Nicolas DUBOULOZ, Directeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie au Conseil régional Centre-Val de Loire, atteste que la Région Centre-Val de Loire ne délivre aucune bourse d'études, au titre des années universitaires 2021/2022 et 2022/2023 :

- Ni dans le cadre du financement des études,
- Ni dans le cadre de la mobilité internationale aux étudiants domiciliés fiscalement en région Centre qui étudient dans une autre région, ni lorsqu'ils effectuent un séjour d'études, ni lorsqu'ils partent en stage.
- Ni dans le cadre de la mobilité internationale des étudiants des établissements de la région Centre-Val de Loire, lorsqu'ils effectuent un stage en Europe (non cumulable avec ERASMUS Stage).



Nicolas DUBOULOZ